

>>> **Edito**

La volonté de nos trois Villes d'attirer de nouveaux habitants dans le cœur de l'agglomération bordelaise se concrétise par des premiers résultats tangibles. Les nombreux aménagements urbains, l'implantation d'activités nouvelles, la construction et la réhabilitation de logements et le retour des étudiants en ville témoignent d'une attractivité retrouvée. Cette nouvelle dynamique doit s'accompagner d'un développement et d'une adaptation des services publics de proximité. Nous nous efforçons, chacun dans nos communes, de proposer à nos concitoyens une qualité de vie toujours meilleure. Ceci est tout particulièrement vrai en matière d'accueil de la petite enfance. Une offre d'accueil adaptée est en effet une condition sine qua non pour attirer et maintenir de jeunes ménages dans le cœur de l'agglomération.

Le programme Urban2/Unicités contribue au développement de ces services de proximité essentiels pour la cohésion sociale et générateurs d'emploi. Nous souhaitons, dans cette nouvelle lettre d'information, valoriser toutes ces initiatives et par là même démontrer que l'Union européenne apporte un soutien réel et concret au développement de nos quartiers.
Bonne lecture à tous !



Hugues Martin,
Député-Maire
de Bordeaux

Conchita Lacuey,
Députée-Maire
de Floirac



Alain David,
Maire de Cenon

>>> **URBAN2/Unicités**

La place des tout-petits dans le cœur d'agglomération



La petite enfance a le vent en poupe avec l'Europe !

En effet, de nombreux projets liés à l'accueil de la petite enfance ont bénéficié d'importants financements européens, via **Urban2/Unicités** : restructuration des crèches de la Benauges et de Sainte-Colombe, création du Pôle petite enfance de la Bastide, d'un Relais Assistantes Maternelles à Cenon (voir au verso) et d'une nouvelle crèche associative (voir encadré)...

Pour le seul programme **Urban2/Unicités**, ce sont 50 emplois créés et 40 places supplémentaires de crèche et halte-garderie.

Mais surtout, ces projets apportent une offre d'accueil variée sur le cœur de l'agglomération en réponse aux attentes des habitants. Les familles peuvent ainsi trouver des services adaptés à leurs contraintes professionnelles et personnelles : accueil des enfants de familles en situation d'urgence, besoins spécifiques des familles monoparentales, prise en compte de demandes ponctuelles, amplitudes horaires étendues...

A l'initiative des villes ou des associations, en collaboration avec la CAF et le Conseil général, l'ensemble de ces projets concrétise la volonté des partenaires d'offrir une variété de services cohérents et complémentaires sur le territoire.

Ces équipements et ces services permettent aux parents de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle et d'encourager l'égalité des chances hommes/femmes, une des priorités de l'Union européenne.

Urban2/Unicités rapproche l'Europe des citoyens au travers de ces projets qui répondent aux préoccupations quotidiennes des habitants.

Pôle petite enfance Bastide

Le pôle petite enfance de la Bastide, situé face au jardin botanique, ouvrira ses portes en septembre 2006. Il accueillera un Relais Assistantes Maternelles, lieu d'information, d'échanges et d'écoute pour les parents et les assistantes maternelles. Cet équipement hébergera également une ludothèque, lieu de prêt et d'animation autour du jeu, pilotée par l'association Interlude.

APIMI

En 2007, une nouvelle crèche à la Bastide (123, rue Hortense) offrira 24 places supplémentaires. Initiée par l'Association Pour l'Innovation en Matière d'Intégration (APIMI), elle mettra en œuvre le concept d'égalité des chances en permettant l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap.

Contact : 05 56 75 52 04

>>> Interview



"Mettre en réseau et professionnaliser les acteurs"

La Ville de Cenon a créé en 2004 un Relais Assistantes Maternelles, un nouvel exemple de service de proximité soutenu par le programme **Urban2/Unicité**. Cécile ROJAT, responsable du RAM, nous présente les fonctions de ce service et dresse un premier bilan après 18 mois d'activités.

Qu'est-ce qu'un Relais Assistantes Maternelles ?

Cécile ROJAT : "Un RAM est un lieu d'information et de mise en relation entre les parents et les assistantes maternelles. Il regroupe et anime le réseau des assistantes maternelles. La vocation principale du relais est l'accueil des parents et des assistantes maternelles mais c'est aussi un lieu d'écoute, de partage offrant des moments privilégiés avec les enfants. L'objectif commun des parents et des assistantes maternelles est évidemment le bien être de l'enfant".

18 mois après l'ouverture, quel premier bilan faites-vous de cet équipement ?

C.R. : "Depuis son lancement, la fréquentation du relais est en progression constante. Aujourd'hui, le RAM regroupe 121 assistantes maternelles agréées qui offrent 234 places d'accueil. Entre 150 et 200 familles bénéficient en permanence d'une assistante maternelle sur la Ville de Cenon. Aujourd'hui, le relais est également reconnu comme un lieu d'information sur les différents modes de garde proposés sur la commune".

Au-delà de la fréquentation, quels sont les premiers enseignements sur ce projet ?

C.R. : "25 nouveaux agréments ont été accordés par la Protection Maternelle et Infantile depuis l'ouverture, concrètement, c'est 25 nouveaux emplois. La centaine d'agréments existants auparavant sur Cenon se retrouve renforcée et dynamisée par la présence du relais. L'engouement suscité par le RAM permet d'attirer de jeunes professionnelles dans cette filière. Ces emplois, tous occupés par des femmes, permettent à certaines d'entre elles de sortir de l'économie informelle, de rompre avec un isolement professionnel et d'échanger sur leurs savoir-faire".

RAM de Cenon

26, rue Brunereau - 33150 Cenon
05 56 40 54 10

>>> Zoom sur un quartier

Lumière sur Sainte-Croix !

Théâtre National de Bordeaux en Aquitaine (TnBA), Conservatoire National de Région, Ecole des Beaux-Arts... le quartier Sainte-Croix est un pôle culturel majeur de l'agglomération bordelaise, qui rayonne tout autant par la création culturelle que par le patrimoine historique exceptionnel qu'on y trouve.

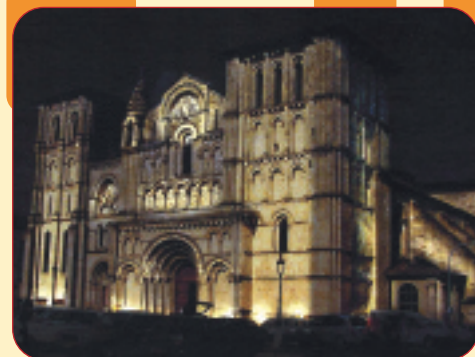
Situé entre les quartiers Saint-Jean et Saint-Michel et désormais desservi par le tramway, Sainte-Croix est de plus en plus attractif. Le quartier va encore s'embellir en 2006/2007. Les espaces publics (square Dom Bedos, place Renaudel...) vont être requalifiés et, petit à petit, les édifices vont s'habiller de lumière : l'église Sainte-Croix dans un premier temps, puis l'Ecole des



Territoire URBAN2/Unicité

Beaux-Arts, le Conservatoire, ainsi que le mur et la fontaine du 14^{ème} siècle qui bordent le square côté rue Peyronnet.

Sainte-Croix symbolise également le retour des étudiants en ville avec l'IUT Michel de Montaigne et l'ouverture en janvier 2006 du Restaurant Universitaire aux Capucins. Le quartier présente de nouvelles potentialités avec l'arrivée de populations jeunes. La création d'une pépinière d'entreprises



L'église Saint-Croix en lumière dès 2006

artisanales (rue du Port) dont l'objectif est de favoriser l'implantation de nouveaux services pour répondre aux besoins des habitants du centre historique viendra, quant à elle, apporter une fonction économique peu développée jusqu'alors. L'ouverture est prévue pour le second semestre 2006.

Urban2/Unicité, accompagne pleinement cette mutation, qui vise à donner une image singulière au quartier Sainte-Croix. Grâce à ces multiples aménagements, le cadre de vie sera embelli et l'identité du quartier renforcée.



Le futur square Dom Bedos (2006)

> URBAN2/Unicité

"La lettre d'information" :

Responsable de la publication : Mairies de Bordeaux, Cenon, Floirac, SGAR Aquitaine.
Maquette originale : Citron pressé
Mise en page et impression : Offset service
Crédit photos : Mairie de Bordeaux (T. SANSON)
Mairie de Cenon, Mairie de Floirac



> Vous voulez en savoir plus sur URBAN2/Unicité ?

Contactez nous au **05 56 10 27 87**
ou sur www.urban-unicites.com
Une plaquette est à votre disposition.